

Règlement de l'épreuve 2020



Mesures sanitaires liées au Covid-19 :

- **Toute personne doit porter un masque dans toute enceinte close. Lors des moments clés de départ et d'arrivée des courses si les coureurs ne sont pas en mesure d'appliquer une distanciation physique d'un mètre entre chaque individu le masque doit être porté.**

VOIR ANNEXE en page 3

Le port du masque sera donc **obligatoire** pour le retrait du dossard, avant et après l'épreuve.

Droits d'inscription par personne (hors frais de gestion) : pour les 10km, 20km et 20km duo

- 9€ jusqu'au 27/09/2020
- 10€ à partir du 28/09/2020

Retrait des dossards : le samedi 10 Octobre 2020 de 11h à 19h et le dimanche 11 Octobre de 7h à 9h à la salle Maison du Temps Libre de Vouneuil-sous-Biard.

En raison des mesures sanitaires, un sens de circulation devra être respecté à l'intérieur de la salle !

Rappel : le port du masque sera obligatoire pour le retrait du dossard, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

Départ pour le 10km, 20km et 20km en duo à partir de 9h30 par petits groupes (à déterminer) dans le bas du bourg à proximité du stade. Le temps chronométré sera réel.

Participation : 10 km 16 ans et plus - 20 km 18 ans et plus - 20 km duo 16 ans et plus

INSCRIPTIONS EN LIGNE : <https://amicale-des-fondus-2020.onsinscrit.com/>

Il n'y aura pas d'inscription sur place.

Seul un dossier d'inscription complet permettra la récupération du dossard.

Nous ne pourrions pas accepter la transmission de documents papiers au moment du retrait du dossard.

Ravitaillements : Attention, il n'y aura aucun gobelet aux ravitaillements et chaque coureur devra avoir en sa possession un gobelet réutilisable (l'idéal étant un sac style « Camelbak » pour être en totale autonomie lors de la course).

Si inscription par courrier :

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de L'AMICALE DES FONDUS à :
Nathalie et Vincent BERGEON, 1 allée des Sorbiers, 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD.

Attention, votre courrier doit nous être parvenu avant le mercredi 7 octobre.

Récompenses : au niveau de la salle MTL, lot de la 42ème à tous les arrivants.

Casse-croûte et boissons à l'arrivée.

10 km et 20 km solo : récompenses aux trois premiers scratch Hommes et Femmes ainsi qu'aux premiers de chaque catégorie (H et F), à l'équipe la plus nombreuse.

Pour le 20 km Duo : les 3 premiers (Hommes, Femmes et relais mixtes)

Remise des récompenses et tirage au sort à partir de 12h.

Résultats : affichage après la course et sur le site : www.lesfondus.fr

Assurances : responsabilité civile souscrite auprès de GROUPAMA, les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

Service médical : Assuré et coordonné par les Dr Christophe IDIER et César SCHOTTEY, la sécurité sera assurée par la protection civile de la Vienne.

Les catégories :

Cadets : 2003 – 2004	M4 : 1961 à 1965
Juniors : 2001 – 2002	M5 : 1956 à 1960
Espoirs : 1998 à 2000	M6 : 1951 à 1955
Seniors : 1986 à 1997	M7 : 1946 à 1950
M0 : 1981 à 1985	M8 : 1941 à 1945
M1 : 1976 à 1980	M9 : 1936 à 1940
M2 : 1971 à 1975	M10 : avant 1935
M3 : 1966 à 1970	

Conditions : Être titulaire d'une licence FFA en cours de validité (joindre photocopie). Pour les non licenciés : posséder un certificat médical datant de moins d'un an le jour de la course ou sa photocopie mentionnant la non-contre-indication **de la pratique de la course à pieds en compétition**. Ces documents seront conservés par les organisateurs. Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Départ & Arrivée : Au même endroit dans le bas du bourg de Vouneuil-sous-Biard à proximité du stade.
1 tour pour le 10 km, 2 tours pour le 20 km.

Gestion par puce : Une puce est intégrée à votre dossard (ne pas le plier). Pour être classé(e), vous devez franchir la ligne d'arrivée avec votre dossard, il doit être visible sur la poitrine ou avec un porte dossard.
Pour le 20km Duo : passage d'un bâton témoin sur lequel sera fixé la puce.

Droit à l'image : l'inscription à cette épreuve autorise les organisateurs, leurs partenaires et ayants droits à utiliser les images fixes et vidéos sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires.

Annulation : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure de catastrophe naturelle (intempéries...), de décision administrative (suite crise sanitaire COVID-19 par exemple) ou toute autre circonstance sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification.

ANNEXE 2

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, **en tant que coureur de l'évènement**

je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - › Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - › Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - › Ne pas cracher au sol
 - › Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - › Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - › Respecter et laisser les lieux publics propres
 - › Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

*Nom, prénom
Date et Signature*



PRÉFÉREZ L'INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE
WWW.LESFONDUS.FR

BULLETIN D'ENGAGEMENT

DROITS D'INSCRIPTION par personne :
pour les 10 Km, 20 Km et 20 km Duo
9 € jusqu'au 27/09
10 € à partir du 28/09
(hors frais de gestion)

SI INSCRIPTION PAR
COURRIER Bulletin à renvoyer
accompagné de votre règlement à
l'ordre de
L'AMICALE DES FONDUS à :
NATHALIE ET VINCENT BERGEON
1 allée des Sorbiers
86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Nouveauté 2020
Venez avec votre gobelet
Plus de verre
aux ravitos !

Renseignements :
www.lesfondus.fr
ou sur Facebook :



10 km 20 km (solo)
1^{er} relais du 20km

NOM :
PRENOM :

SEXE : H F Année de naissance :

ADRESSE :

Code postal : Ville :

Club (ou Association) :

E-mail :

N° de licence : Fédération :

Année de validité :

SIGNATURE :

2^{ème} relais du 20km

NOM :
PRENOM :

SEXE : H F Année de naissance :

ADRESSE :

Code postal : Ville :

Club (ou Association) :

E-mail :

N° de licence : Fédération :

Année de validité :

SIGNATURE :

Joindre à votre règlement un certificat médical datant de moins d'un an mentionnant la non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition ou la licence d'athlétisme de la saison en cours.

Pour les concurrents de moins de 18 ans, non licenciés à un club FFA :

Autorisation parentale : Je soussigné autorise mon
enfant, né(e) le à participer aux 10 Km
de VOUNEUIL-SOUS-BIARD du 11 octobre 2020.

A le : Signature :

Les inscriptions courrier doivent nous être parvenues avant le mercredi 7 octobre